

Présentes 25 communes

Le Bémont, Boncourt, Les Breuleux, Bure, Courchavon, Courgenay, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Dampfreux, Delémont, Develier, Les Genevez, Haute-Ajoie, Haute-Sorne, Lugnez, Mettembert, Muriaux, Le Noirmont, Porrentruy, Rossemaison, Saignelégier, St-Brais, Soyhières, Vendlincourt

Excusées 28 communes

Alle, La Baroche, Basse-Allaine, Beurnevésin, Boécourt, Les Bois, Bonfol, Bourrignon, Châtillon, La Chaux-des-Breuleux, Clos du Doubs, Coeuve, Cornol, Courchapoix, Courtedoux, Ederswiler, Les Enfers, Fahy, Fontenais, Grandfontaine, Lajoux, Mervelier, Montfaucon, Movelier, Pleigne, Saulcy, Soubey, Val Terbi,

Madame la Ministre Rosalie Beuret Siess / Monsieur Christophe Riat

Invités Daniel Fleury, représentant de la presse

Secrétaire Sabine Lachat

Ordre du jour

1. Procès-verbal du 21 avril 2021
2. Nomination d'un nouveau membre du Comité
3. Information sur la réorganisation de l'AJC
4. Budget 2022
5. Divers

M. le Président du jour salue les personnes présentes, notamment Mme la Ministre, Rosalie Beuret, également le représentant de la presse, M. Daniel Fleury du Quotidien jurassien. Il soumet à approbation le mode de convocation et l'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, considérés comme acceptés.

1.	Procès-verbal du 21 avril 2021	Accepté avec remerciement à son auteure
2.	Nomination d'un nouveau membre du Comité	En remplacement de M. Philippe Kunz, maire de Movelier, démissionnaire, M. Christian Zuber, maire de Soyhières, membre de l'Association des communes suisses est nommé, par applaudissement, au sein du Comité AJC.
3.	Information sur la réorganisation de l'AJC	<p>Jean-Paul Lachat présente la rétrospective et le processus du mandat confié à Jean-Louis Sangsue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 06.11.2019 Proposition de réorganiser l'AJC en vue de devenir un interlocuteur non pas réactif mais qui porte les propositions des communes • 21.04.2021 Acceptation d'un crédit de CHF 35'000.00 pour un mandat pour renforcer l'AJC • 17.02.2020 Démission Président, Michel Brahier Présidence a.i. assumée par le Vice-Président Vincent Wermeille • 02.06.2021 Décision du Comité de publier une annonce pour le mandat de renforcement • Juin 2021 Démission de Vincent Wermeille de la vice-présidence et de membre du Comité AJC • Fin juin 2021 Décision du Comité AJC de suspendre la mise au concours pour le chargé de mission <p>Raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> Durée d'engagement garantie jugée insuffisante (3 mois) Nouvelle réflexion sur le rôle et les tâches de l'AJC Sortir de la fonction de chambre d'enregistrement Préciser les attentes réelles des communes envers l'AJC

Mandat à Jean-Louis Sangsue, moyennant les dispositions suivantes :

- ✓ Résumé des discussions et informations liées à la constitution de l'association.
- ✓ Obtention de la part de l'État des propositions formulées à l'époque par le ministre des finances visant à confier à l'association de nouvelles responsabilités
- ✓ Mise à disposition des PV des séances du conseil et des assemblées afin de mieux cerner le fonctionnement actuel.
- ✓ Mise à disposition des courriers échangés avec l'État sur différents sujets afin de connaître les sollicitations concrètes de l'AJC.
- ✓ Sollicitation du délégué aux affaires communales pour l'obtention des différents documents officiels et l'accès aux instances officielles des autres cantons.
- ✓ Audition des comités des associations de communes des districts afin de connaître leur fonctionnement et leurs tâches actuels.
- ✓ Comparer le fonctionnement et les tâches de l'AJC avec celles des associations similaires dans les autres cantons romands et Berne, à cet effet établir un tableau comparatif.
- ✓ Obtenir le soutien logistique de la secrétaire de l'AJC ou d'une personne indépendante pour rédiger le rapport.
- ✓ D'autres démarches complémentaires pourront se révéler nécessaires durant les travaux et restent réservées.
- ✓ Remise du rapport au plus le 15 novembre 2021. Le rapport sera assorti de constat et propositions, recommandations. Il sera discuté avec le comité AJC avant d'être finalisé.

4.	Budget 2022	<p>Le budget 2021 est présenté par la responsable des finances, Sabine Lachat. Le total des charges s'élève à CHF 71'170.00 et celui des produits à CHF 118'000.00 débouchant sur un bénéfice de l'ordre de CHF 46'830.00.</p> <p>Le montant de la cotisation demeure à CHF 1.50 comme pour l'année 2020.</p> <p>Le budget et le montant de la cotisation à CHF 1.50 par habitant sont acceptés à une majorité évidente.</p>
5.	Divers	<p>La parole n'étant pas demandée, Je-Bernard Vallat établit un brillant hommage en adressant ses sincères remerciements à Sabine Lachat, secrétaire, pour avoir assumé durant près de 11 ans, le secrétariat et la gestion des comptes de l'AJC avec compétence et ce dans une constante bonne humeur. Un bouquet de fleurs et un bon pour un restaurant ajoulot lui sont offerts.</p>
		<p>Mme la Ministre Rosalie Beuret Siess profite de la parole qui lui est donnée pour remercier les participants, se réjouit de lire le rapport de M. Sangsue et témoigne sa gratitude à Sabine Lachat quittant ses fonctions</p>
		<p>Sabine Lachat, touchée par les propos tenus remercie les membres de l'AJC, Mme la Ministre Rosalie Beuret-Siess ainsi que Christophe Riat pour l'excellente collaboration et pour la confiance témoignée.</p>
		<p>Lionel Maitre clôt l'assemblée et invite les participants à un apéritif dinatoire organisé par la commune de Boncourt.</p>

Séance levée à 21 h. 30

La secrétaire du jour : Sabine Lachat

Boncourt, le 29 octobre 2021